



Espaces verts en copropriété

Par **meflo**, le **01/06/2015 à 09:58**

Bonjour,
Je voudrais savoir si, des espaces verts en copropriété entretenus par la mairie, au bout d'un certain nombre d'années, la mairie peut se les approprier.
Merci pour votre réponse.
Cordialement.
MMG

Par **moisse**, le **01/06/2015 à 10:47**

Bonjour,
Non.
Ces espaces verts sont la propriété d'un syndicat de copropriétaires ou d'une ASL.
Votre commune est bien aimable de les entretenir.

Par **meflo**, le **01/06/2015 à 13:28**

Bonjour,
Merci pour votre réponse.
Cordialement.
MMG